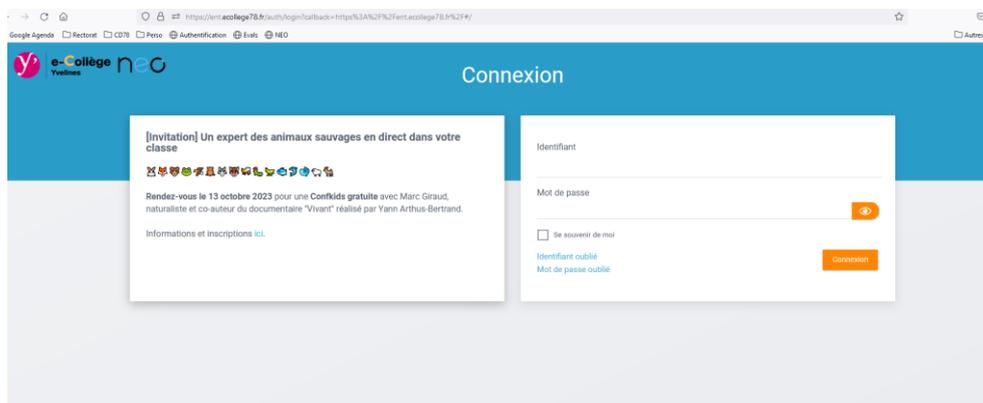
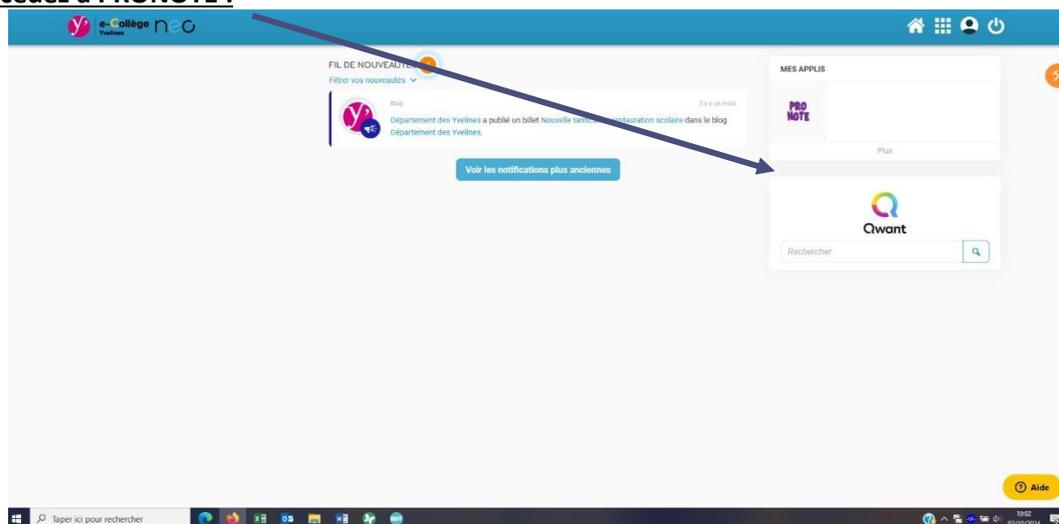


ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES DU VENDREDI 03 OCTOBRE AU VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

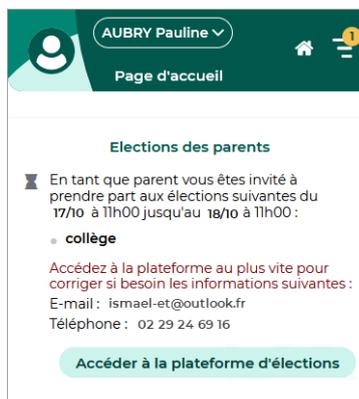
1. A partir de NEO sur PC (<https://ent.ecollege78.fr>)



2. Accédez à PRONOTE :



3. Cliquez sur le bouton Accéder à la plateforme d'élections du widget Elections des parents.



4. **Notez bien les dates et heures d'ouverture et de fermeture du bureau de vote :** vous ne pourrez pas participer aux élections en dehors de cette période (**du 03/10 12h00 au 10/10 12h00**).

Vous pouvez également consulter les professions de foi dès votre première connexion à la plateforme - celles-ci restent accessibles pendant toute la durée des élections.

5. **Déposez votre bulletin dans l'urne**

Cliquez sur le bouton **Participer**, puis sélectionnez **la liste** de votre choix - vous pouvez accéder à nouveau aux professions de foi en cliquant sur le lien bleu. Cliquez ensuite sur le bouton **Suivant** pour poursuivre.

The screenshot shows a voting interface with three radio button options. The first option is 'Liste A (3 candidats)' with a blue link 'Profession de foi' and three candidate names: Saturnin Cochet, Solange Lelievre, and Gaëlle Mas. The second option is 'Liste B (3 candidats)' with a blue link 'Profession de foi' and three candidate names: Lucien Bouchard, Rachel Marques, and Balthazar Lauret. The third option is 'Vote blanc' with the text 'Ne se prononce pas'.

Par mesure de sécurité, saisissez la date de naissance de l'un de vos enfants scolarisés dans l'établissement, puis cliquez sur le bouton **Je vote**.

Téléchargez votre émargement et *votre preuve de dépôt* en cliquant sur les boutons **Télécharger** et **Enregistrer**. Attention, la preuve de dépôt ne pourra plus être téléchargée par la suite.

Cliquez ensuite sur **Déconnexion**.

6. **Consultez les résultats**

Connectez-vous à **PRONOTE** puis cliquez sur le bouton **Accéder à la plateforme d'élections** du widget **Elections des parents**.

Les résultats s'affichent en nombre de votes et en pourcentage ; les résultats définitifs en nombre de siège vous seront communiqués ultérieurement par le chef d'établissement.